

harmonie avec le bien du peuple et avec les besoins du pauvre ? Il est bien à craindre qu'il en soit ainsi, vû l'influence qu'exerce sur un trop grand nombre le motif malheureux de l'intérêt privé et le désir de faire briller le pays au loin au dépens de son bien-être intérieur. Sans avoir l'air d'y songer, on sacrifie le peuple à la vanité de créations étrangères, propres tout au plus aux riches embarrassés de leurs richesses, ou à des Lucullus tourmentant la nature et Dieu pour satisfaire les caprices de leurs sens émoussés. Est-ce là cette tête par où nous devons commencer une régénération agricole en Canada ?

Non assurément : il n'est besoin parmi nous ni de cette science, ni de ce progrès pour ouvrir nos forêts et combattre la routine et les préjugés touchant l'art agricole. Art nécessairement simple, puisqu'il a été approprié au peuple par la Providence elle-même.

Les quelques feuillets relatifs à cet art que l'un de nos derniers Gouverneurs avait fait circuler à ses frais parmi le peuple, suffiraient même à donner une instruction suffisante pour le temps, si nos législateurs voulaient faire le reste. Ces feuillets touchaient précisément aux défauts de notre routine ou de notre insouciance. Ils étaient le travail d'un cultivateur canadien à l'aise. Ce cultivateur avait exécuté lui-même la théorie toute simple et judicieuse qu'il communiquait à ses compatriotes par la voie honorable de ce gouverneur bien intentionné et bien pensant en cette matière. Enfin, cette théorie était en harmonie avec notre climat, avec la nature de notre sol, avec les moyens dont peuvent disposer nos cultivateurs ordinaires. Outre donc les livrets utiles sur l'agriculture, dont nous avons déjà parlé, et tous écrits par des Canadiens, pour le climat et le sol canadiens, en proportion avec les ressources pécuniaires des agriculteurs canadiens, ces feuillets sur l'agriculture devraient être mis entre les mains de tous les enfants des écoles, par le moyen d'une bonne loi et d'une petite subvention à cette fin. Ce que l'on propose de dépenser pour une ou deux écoles de haut parage, couvriraient les frais de cet enseignement plus simple, mais général et plus utile. D'ailleurs, quant à ces écoles si élevées, vous avez déjà dans la ferme de Varennes et dans ce que vient d'établir le collège de Sainte-Anne, qui réunit précisément, sous un double rapport, ce dont le pays pourra